



Affaire civile classée dont j'aimerais avoir accès

Par **pruneelisa**, le 17/09/2011 à 17:04

Bonjour,
J'aurais aimé savoir sous quelles conditions il était possible d'avoir accès au dossier sur une affaire civile classée.
J'étais mineur quand ce procès a eu lieu, mais j'y étais la plaignante et aujourd'hui j'aimerais avoir plus d'informations sur ce qu'il s'est passé lors de ce procès.
Le dossier remonte à environ 5 ans et un verdict a été rendu, cependant les informations dont j'aurais besoin seraient en fait la transcription de ce qu'il s'est dit durant le procès et qui aurait été retranscrit par le greffier.
Merci

Par **mimi493**, le 17/09/2011 à 22:36

Quel type d'affaire ? à quel tribunal (TGI, TI) ?

Par **pruneelisa**, le 19/09/2011 à 18:32

Ca s'est passé au TI

Par **mimi493**, le 19/09/2011 à 20:02

il n'y a pas de greffier au TI qui retranscrit les propos. Seul le jugement existe

Par **pruneelisa**, le **20/09/2011** à **17:33**

Il n'existe donc aucun moyen de savoir ce qui s'est passé ?

Par **mimi493**, le **20/09/2011** à **19:14**

Le jugement uniquement qui reprend les arguments de chacun

Par **pruneelisa**, le **20/09/2011** à **19:39**

Y a-t-il un moyen d'y avoir accès ?

Par **mimi493**, le **20/09/2011** à **20:56**

Il faut se rendre au greffe du tribunal concerné